

Adresse des administrateurs du district de Cany, qui invitent la Convention à conserver l'attitude ferme et imposante qu'elle a prise dans ces circonstances périlleuses, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

## Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Cany, qui invitent la Convention à conserver l'attitude ferme et imposante qu'elle a prise dans ces circonstances périlleuses, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 549;

https://www.persee.fr/doc/arcpa\_0000-0000\_1968\_num\_87\_1\_20835\_t1\_0549\_0000\_3

Fichier pdf généré le 23/01/2023



BERTHELOT, DEVOUGES, Nicolas DROT, Ambroise Cajon, Sognot, Jarry, Degascq, Gaudaires, Wable, Auxerre, Bénard, Bill, Robert, Cajos, DIDIER, DÉOUSSE, GIRAUD (présid.), CUISSARD (sans-culotte), CROSNIER (secrét.), VIOLAINE (secrét., Montagnard), DEGASCO fils.

[Le distr. de Cany, à la Convt., 6 germ. II] (1).

## « Citoyens représentans,

L'or corrupteur des despotes coalisés contre la liberté aura donc encore coulé en vain! Les machinations infernales des conspirateurs, leur profonde scélératesse n'auront encore été funestes qu'au despotisme dont ils étoient les infâmes agens! Au lieu d'un trône, ils n'auront donc élevé qu'un échafaud où ils porteront leurs têtes conspiratrices.

Les monstres! ils méditoient le plus horibble des assassinats! ils vouloient plonger un poignard parricide dans le sein de la représentation nationale. Qu'elles tombent donc au plutôt leurs têtes scélérates, que les bruits de leur chute retentisse par toute l'Europe! qu'il fasse pâlir tous les traîtres; qu'il leur annonce avec effroi le châtiment terrible réservé à leurs

pareil!

Législateurs, vous serez donc encore une fois proclamés les sauveurs de la patrie. Conservez l'attitude ferme et imposante que vous venez de prendre dans ces circonstances périlleuses, et toutes les factions sont réduites au silence, elles sont anéanties.

Vous aussi, sentinelles infatigables du Sénat français, continuez à remplir avec autant de zèle que d'intrépidité, la tâche pénible qui vous est confiée; et que les Comités de salut public et de sûreté générale en saisissant le fil de tous les complots ne cessent pas de bien mériter de la patrie. Salut, et mort aux traîtres et aux conspirateurs. »

F. FIQUET (présid.), VARLEY (agent nat.), MALLET (secrét.).

[La Sté popul. d'Essonnes, à la Conv.; s.d] (2).

« Courageux et intrépides représentants d'un peuple vraiment digne d'être libre,

La Société populaire d'Essonnes vous présente aujourd'hui d'une voix unanime le témoignage du nouveau droit que vous avez acquis à sa

confiance et à son estime en dévoilant le complot affreux qui devoit nous replonger dans les fers.

Cette Société, en vous invitant à rester à votre poste, où la vengeance due à l'outrage fait aux droits naturels de l'homme vous appelle plus que jamais, vous félicite aussi sur les mesures vigoureuses que vous avez prises pour atteindre jusques aux moindres ramifications de cette abominable trame.

Vous sçaurez, braves Montagnard, qu'étant sur le point d'épurer de nouveau notre Société, il n'y sera maintenu que des vrais Républicains. que des hommes qui sauront toujours vous faire un rempart de leurs corps, et mourir perces de coups avant qu'il soit porté la moindre atteinte à aucun des vrais patriotes qui siègent sur l'auguste Montagne.

Restez à votre poste et que votre fermeté au milieu des plus grands orages étonne

nos lâches ennemis.

Périssent les traîtres, les modérés et les agents des despotes et vivent à jamais les destructeurs des tyrans et les fondateurs de la République une et indivisible. »

Aubry (commissaire), Joannes (secrét).

[Le départ. de la Creuse, à la Conv., 5 germ. II] (1).

## « Citoyens représentans,

Nos cœurs ont été soulevés d'indignation et d'effroi au récit déchirant de la nouvelle conjuration ourdie contre notre Liberté et la Représentation nationale, c'est-à-dire contre toute la République! Grâces immortelles soient rendues à votre vigilance et aux fortes mesures que votre sagesse vient de prendre pour re-pousser le complot le plus liberticide que nous ayons encore éprouvé. Cette leçon cruelle doit achever de dessiller tous les yeux contre les espérances des corrupteurs, contre le masque des intrigants, contre les astuces des orateurs qui ne cherchent à nous séduire que pour nous aveugler, et nous renverser ensuite.

Ce n'est point par l'éclat des procédés, la singularité du style et des habillemens, le luxe des pensées que nous devons nous prononcer en Républicains. C'est par l'exactitude à nos devoirs, à nos serments, à nos fonctions, à la surveillance qui nous est confiée autour de nous. C'est par notre attachement aux bons principes, notre haine active et impitoyable contre tous les plus petits conspirateurs, de quelque genre qu'ils soient, et contre tout ce qui peut nuire aux progrès et à la réussite de la Révolution. Malheur à ceux qui composent avec la malveillance.

Livrons-nous donc désormais tous entièrement à la chose publique, à la vengeance d'un peuple malheureux et trop longtemps outragé par le despotisme par les nobles et par les prêtres. Ne quittons pas d'une ligne la marche et le chemin révolutionnaire, si nous voulons terrasser tous nos ennemis et nous élever à la hauteur de la République. Braves libérateurs, Législateurs purs et vertueux, n'abandonnez vos postes que quand le souverain jouira par vos travaux d'une tranquillité aussi glorieuse que méritée.

Nous vous félicitons du dernier service inappréciable que vous venez de nous rendre. Nous vous jurons union indissoluble, fidélité, défense et sûreté jusqu'à notre dernier soupir. Proscrivons les rois; chassons-les de la sur-face de la terre qui est lasse de les porter ;

(1) C 298, pl. 1036, p. 17.

<sup>(1)</sup> C 298, pl. 1036, p. 13. (2) C 299, pl. 1050, p. 13. L'extrait des délibérations qui l'accompagne est daté du 30 vent. et indique les noms des deux rédacteurs désignés par la Sté : Aubry et Joannes.